

Observation du 3/9/20 à 00h26

Bonjour ,

Nous réagissons face au projet de mise en place d'un atelier de traitement de surface de la société APTIV.

Nous sommes en désaccord avec ce projet aux vus des risques de pollutions de captage de l'eau, nuisances sonores, émissions atmosphériques et risques technologiques.

De plus d'après les documents que nous avons lu de la société APTIV, il n'apparait pas d' analyses sur les VTR, d'évaluation concentrations résiduelles de vapeurs dans l'air en intérieur et en extérieur (habitants et agriculteurs ayant sa parcelle à proximité,..

Cordialement.